

allee aubout d'vn des jardins, nommé de la Roine, laquelle à six toises de large, embellie de quatre rangs d'ormeaux, plantez à six pieds l'un de l'autre: y en ayant jusques au nombre de six mil plantez en ligne droite. Et contient ladicté allee en uirondemie lieue de long.

DU PAYS VENDOSMOIS.

LE païs & Duché Vendosmois, dict en latin *Vindocinū* iadis dependant du Royaume Orleannois, & depuis assujetti aux Ducs d'Anjou, prend son nom de la principale ville d'icelui, dicté Vendosme, qui n'estoit iadis qu'un chasteau, situé sur la riuiere du Loir, le Vendosmois a pour limites la Beauce à l'Orient, l'Anjou à l'Occident,

le

DE LA FRANCE. 119

le Perche au Septentrion, & la Touraine au Midi.

Ce pais Vendosmois estoit en ^{Anii-}
renom des le temps des Ro- ^{quité}
mains, & des premiers François, ^{de Vé}
& depend du païs Chartrain. ^{dof-}
^{me.}

L'eglise & Abbaye de la Trinité de Vendosme fut fondee par Geffroi Martel, Comte d'Anjou: à cause d'une vision de trois estoiles qu'il eut, de laquelle vision desirant scauoir l'interpretation, les Ecclesiastiques lui conseillerent de faire bastir une Eglise au nom de la Trinité, au mesme endroit qu'il avoit eu la vision. Ce qu'il feit par apres.

En ceste Eglise est la sainte larme de nostre Seigneur plorat sur le Lazare : qu'un Ange recueillit & en feit present à la Magdeleine, & est enclose dans un petit vase qui est de merueil- deux artifice, sans rupture, sou-
^{la sai}
^{ste}
^{larme}
^{deno-}
^{stre}
^{Sei-}
^{gneur}
^{à Vé-}
^{dosme}
ture,

dure, ny ouverture; le dehors duquel est blanc, transparent comme Christal: & la saincte lame, qui tousiours tréblote en ce petit vaisseau, est de couleur d'eau azurée.

Le susdict Geffroy Martel l'apporta d'outremer l'ayant secrete ment prise dans le buffer du grād Souldan-en l'an 1084.

La femme d'icelui Martel fonda l'Eglise collégiale S. George, au chasteau de Véodosme, & la nomma la chapelle le Comte.

*Ronsard
natif
de Poitiers
me.* Ce grand & excellent Homme Gaulois Pierre de Ronsard estoit Vendosmois, lequel (comme vn Soleil sorti du Ciel de la noblesse Françoise) a espandu & dardé ses rais, non seulement en France, ains partout l'Europe, à cause des œuures immortelles & inimitables qu'il nous a lais-

laissées. Les Cieux ialoux que
les mortels jouyssoint d'vn si rare
& diuin personnage, nous le ra-
uirent l'an 1585. enuiron le solsti-
ce Hyernal. Son corps gist à S.
Cosme les Tours.

DE HOVDAN, ET
Dreux.

SOUBS le païs Chartrain est
encor Houdan, assez belle vil-
le; mais ie n'en ay trouué aucun
memoires : Comme est aussi
Dreux, qui porte encor le nom
des anciens Druydes ayant esté
bastie par Drius fils de Sarrhon.
4. Roy des Gaulois, homme rem-
pli de sciéce & Philosophie qui
regnoit l'an du Deluge 410. Pres
celle ville fut donnee ceste san-
glante bataille de la noblesse Frâ-
çoise, aux premiers troubles de
Fran-

DV PAYS DV PERCHE.

LE PAIS du Perche, dependant du Chartrain, fut jadis de la contributiō de la Neustrie, à present Normandie; & estoit vn Côté, & de l'appennage des enfans de Chartres.

Les villes principales du Perche sont Mortaigne, Bellesme, Fenillet: Puis au Perche Gouet sont Bazoche Gouet, Alluge, Mommiral, Brou, Anthon, Mau-lues, Roux maillard, Condé sur Huisnes, Nongent le Rotrou. Une partie du perche depend du Duché d'Alençon.

Le reste du bailliage de Chartres est du ressort de Paris.

Remy Belleau, lvn des plus excellents Poëtes de nostre âge, estoit natif du Perche,

DE



DE LA VILLE ET
PAYS D'ORLEANS; ET
des lieux en dependans.

A fameuse ville d'Orleans est dicte par Cesar Genabum. Elle fut bastie par les Druydes, & conuertie à la foy par le S. Evesque Altin.

L'empereur Aurelian la restaura, & amplifia, & luy ostal le nom de Genabe, & la baptisa de son nom: en recognoissance de la prediction de son Empire, qui lui auoit esté faictte par les Druydes, en la forest Genabeeenne.

Ceste ville est bastie en haut lieu, principalement du costé de Paris, ayant l'air temperé & fort bon: Elle est recommandable aussi

*Cause
du nō
a'Or-
leans.*

124 DESCRIPTION
aussi pour les bons vins.

L'eglise Cathedrale d'Orleās
est dediee au nom de S. Croix:
Elle fut ruinee par les Caluini-
stes.

Ily a plusieurs autres Eglises
en ceste ville , avec les convents
des quatre ordres mendians , &
autres lieux saincts.

*Hi-
stoire
nota-
ble de
Theo-
dulph
Eues-
que
d'Or-
leans* Theodulphe trente huicties-
me Evesque d'Orleans, estant
prisonnier en la ville d'Angers,
pour auoir esté accuse d'estre
partisan en certaine cōspiration
cōtre l'Empereur Louys le debō-
naire, voyat passer la procession
le iour de Pasques fleurie , d'vn
tour où il estoit enfermé (ou
comme veulent quelques vns
de la chambre d'vn Bourgeois
de la ville , qui auoit iceluy en
garde , à peine de sa vie) com-
mença de chanter fort armo-
nieusement ces vers qu'il auoit
com-

composez.

*Gloria, laus, & honor tibi fit Rex
Christe Redemptor,
Cui puerile decus prempsfit, Osanna
pium. &c.*

L'Empereur doctement instruit es saintes lettres estant à la procession , print plaisir au doux chant & deuotion du bon Euesq; & sur l'heure le deliura, depuis l'on a chanté les mesmes vers par toutes les Eglises, au retour de la procession qui se fait à tel iour. Ceci arriua enuiron l'â 900.

Pape Clemēt 5. natif du Diocèse de Bourdeaux (d'où il fut aussi Archevesque) auoit estudié à Orleans : en memoire de quoy, il donna vne bulle en faveur des estudians de l'université de cel lieu l'an 1367.

Le Pape susdict ayat été esleu en son absence par les Cardinaux trans-

126 DESCRIPTION

transporta le siege Romain à Auignon, à cause des seditions Italiques, où il feit publier les cōstitutions dictes de son nom Cle mentines.

Philippes le Bel establit l'uniuersité d'Orleans, en l'an 1312.

Orleans est l'apanage du 2. fils de France, Philippes fils de Philippes de Vallois en fut le pre mier Duc.

*Orle-
ans
ass.e.
gee
par
Atti-
te.* Ceste ville fut assiegee par At tile Roy des Huns, qui s'appel loit le fleau de Dieu; mais les Ci toyens se deffendans vertueu sement, il fut contrainct de leuer le siege.

S. Aignan estoit pour lors Pasteur d'Orleans, apres la mort du quel Clouys 2. feit bastir vne Egli se au nom du susdict Pasteur. Et le bon Roy Robert y fonda du de puis vne Abbaye.

Ceste ville fut assiegee l'ā 1428.
soubz

soubs le regne de Charles 7. par
les Anglois, qui tenoint les as-
siegez en grande detresse, mais
par la permission diuine, & pour
leur secours Ieanne Daré pucel.

*Orle-
ans
deli-
uree
par la
pucel
le Jeā
ne.*

le & vierge natifue de Vaucou-
leur en Lorraine, vint quil les de-
liura miraculeusement. En me-
moire de quoy tous les ans les
bourgeois d'Orleans font vne
procession generale le huities-
me de may, rendas graces à Dieu
de ce qu'ils furent à tel iour deli-
urez de leurs ennemis.

L'effigie de ladicte pucelle est
esleuee en bronze au pied d'vne
Croix avec celle de Charles 7.
sur le pont de Loire.

Louys le Debônaire & Louys
le gros furent sacrez à Orleans.

Les estats generaux de France
y furent tenus, par Charles 9. à so
aduenuë à la couronne.

D uregne de Childebert, ceste
vil-

ville fut presque toute brusles
du feu du Ciel; comme elle estoit
en sa plus grande splendeur.

*A. cō-
ciles
ee-
nus,
d'Orb.* Quatre concilles y ont esté tenus, le 1. du temps de Clouys. Le 2. soubs Pape Vigilie, le susdict Roy Childebert regnant. Le 3. soubs le Pape Pelagie. Le 4. fut célébré soubs ce mesme Pape, du regne de Clotaire.

Environ vne lieue d'Orleans
est vne fontaine, ou source apelée Lo iret (qui est de grand profit aux habitans de tout ce païs)
laquelle ne tarit jamais, ny ne gele: & a environ vne lieue de traict ou longueur.

*Orl.
siege
Prefi-
diat.* Orleans à vn siege Presidial,
avec ses Cōseillers joints à iceux
les anciens Lieutenants general
& particulier, Ciuil, & Criminel;
Et deuant ce siege ressortissent le
Bailliage & Preuosté d'Orleans,
la conseruatiō des Priuileges de
l'Uni-

DE LA FRANCE. 129

PVniuersité , les sieges du Bois
Commun , Chasteau Regnard,
Yeuille. Yeure le Chastel, la Neu
fuille aux loges, Gyen, Montar-
gis, Loris, Meun sur Loire, & Bau
gency.

DE LA VILLE DE MEVN.

C E S T E ville est dicte en latin
Mag-dunum, & y à vn colle-
ge de Chamoines, iadis n'y auoit
qu vn chasteau, lequel estoit re-
nômé, parce que Charles 5. diet
le Sage, y mourut, & depuis à en-
cor accreu sô renom, à cause d'un
Poëte nommé Jean de Meun au-
teur du Romand de la Rose.

BOISGENCY.

B Ois-gency est situee sur la ri-
uiere de Loyre & est vne pla-
ce

130 DESCRIPTION
ce fort agreable, & des plus plai-
santes du Royaume, fertile en
bleds, & vins, & fort commode
pour le trafic,

CLER Y.

CESTE place n'est qu'un gros
Bourg ou village, où iadis
estoit un fort magnifique temple
basti par le Roy Louys II, à l'hon-
neur de la Sainte Trinité, & de
la glorieuse vierge & y a des Cha-
noines richement dotez par ce-
lui Roy, lequel fut enterré en
ce lieu. Son tombeau richement
faict & esleué au milieude la susdi-
te Eglise, fut ruiné par les Calui-
nistes comme aussi l'Eglise mes-
me, il s'y faict des miracles.

LORRIS.

LA plus part des villes du païs
Gastinois, de la Beauce, So-
lo-

loigne, & Orleans, se gouuer-
nent suyuant la coustume de la
ville de Lorris: de laquelle estoit
natif Guillaume de Lorris qui
acheua le Romand de la Rose.

MONTARGIS.

Ceste ville est encor depen-
dante du Bailliage d'Orleās,
le chasteau de laquelle fut fait
rebastir par Charles 5. Sur vn
manteau de cheminee d'icelui
chasteau, est grauee l'histoire ad-
mirable d'un chien, lequel ven-
gea la mort de son maistre qui
auoit este prodictoirement tué
par vn courtisan, ayant ledict chiē
en la presence du Røy recogneu
le meurtrier dedans l'armee, &
icelui estranglé; quoy que ledict
meurtrier fut tout armé au blâc;
& qu'il se fust dessendu à son pos-

G

Il y a encor plusieurs autres villes & places du ressort d'Orléans, comme Gergeau, dicté en latin *Gergobæum*, Pluuiers, qui est voisine de la forest d'Orléans, laquelle forest s'estend de dix à douze lieués en longueur; & est de grand profit & rapport à toute la France.

FON-



FONDATION DE LA
VILLE DE MELVN, DU
Bailliage d'icelle & du
Païs Gastinois.

La ville de Melun dite en latin *Miledum*, a esté bastie par les anciens Gaulois, & est en belle situatiō, sur le coupeau d'vne mōtaigne, en la Gaule Celtique, sur les bords de Seine: ayat la Brie à l'Orient, le Parisis, ou Corbeil au Septentrion, & à l'Occident la Beaulce.

Ceste ville eut iadis des Comtes & Vicontes: mais depuis elle a esté reünie à la Couronne de France. Elle est à present siege Royal & Bailliage. Il y a bon nombre de Conseillers, & autres magistrats; & y ressortissent

les sieges de Nemours, Chasteau
Iandon, la chapelle la Royne, &
Milly en Gastinois. Il y a aussi v.
ne Cour d'Esleux qui s'estend jus
ques en Brie.

Limi-

tes du

Gasti

nois.

ce à l'

Occident,

la forest d'

Orléas

au midi, & au

Septentrion le païs

Chartrain.

Le païs Gastinois, est de gran-
pays de estendue, ayant la Brie & ri-
uiere de Seine au leuant, la Beaul
ce à l'Occident, la forest d'Orléas
au midi, & au Septentrion le païs
Chartrain.

Les places remarquables du
Gastinois sont Milli ville prin-
cipalle, Chasteau-Iandon, Ne-
moux, Moret, la Ferté, Fontaine
bleau, & S. Marthurin de Lar-
champ (que plusieurs estiment
auoit ceste appellation, comme
qui diroit Aride champ; estant
en vn païs spacieux, sablonneux,
& presque infertile, d'autres l'in-
terpretent large champ, à cause
de la largeur & espace de la Câ-
paigne) placeremarquable à cau-

se

DE LA FRANCE. 135

se des miracles qui s'y font faictz
en grand nombre, & encor à pre-
sent.

DE FONTAINE BLEAU,
Moret & Nemoux.

L E superbe & magnifique Chasteau Royal de Fontaine bleau, qui est le siege & deduict des Rois de France, fut faict rebastir par le Roy François I. du nom.

Ce chasteau est ainsi apellé, à cause des fôtaines d'eaux viues, qui abondent en ce lieu, & qui réplissent les fossez du chasteau.

La Biblioteque de Fontainebleau ne cede en rien à celle qui fut iadis dressée en Alexandrie par les Rois Egypciens: le Roy François ayant faict rechercher par plusieurs hommes doctes

136 DESCRIPTION
toutes sortes de liures iusques en
Grece, & en Asie.

La ville de Moret est encor
du Bailliage de Melum, & est si-
tuee sur le fleuve de Loin, en lieu
fort fertile, combien qu'elle soit
petite.

Sur ceste mesme riuiere est auf
si la ville de Nemoux, ainsi dicte
du mot latin *Nemus*, estant fort
boscageuse: elle n'est pas de gran-
de antiquité.

DV PAYS SENONOIS, ET
de la fondation & antiquité de
la ville de Sens.

LA Prouince Senonoise si-
tuee entre la Gaule Belgique
& Gaule Celtique estoit jadis de
grande estendue, mais mainte-
nant elle est fort racourcie: ayant
la Champagne au leuant, le
Ga^a

Gastinois au Ponent, Lauzerois au midi, la Brie au Septentrion.

Ce païs est fertile en blé, bœufs, vins & delicats, chair, poisson, huiles de noix en abondance, & autres commoditez.

Les habitans de Sens ont esté les premiers qui ont faict teste aux Romains, comme les histoires donnent assez de tesmoinnage.

Sens est la Capitale ville de ce païs & des plus anciennes de Gaule; ayant esté bastie par Samothes premier Roy des Gaulois l'an du Deluge cent quarante, auant la nativité nostre Seigneur deux mil cent vingt ans ou enuiron, deuant la construction de Troye cinq cents vingt neuf ans. Et par ainsi plus ancienne que Rome, de beaucoup de siecles.

138 DESCRIPTION

Ceste ville est vn Archeueschē, ayant soubs soy les Eueschez de Chartres, Orleās, Paris, Meaux, Troyes en Champaigne & Auxerre.

Situatō de la ville de Sens. Sens est vne ville belle & fort grande, situee sur vn costau, en pendant vers la riuiere d'Yonne qui passe au pied d'icelle du costē Gastinois.

Non loin de ceste ville est vn lac, aupres lequel est vne source, dont l'eau se conuertist naturellement en pierres, lesquelles s'orperēuses, & legeres: & se raportent à de l'escume.

S. Sauinianus pre. Euse que de Ses Entre plusieurs beaux edifices qui sont à Sens est l'Eglise Cathedrale dediee à S. Estienne des le commencement que l'evangile fut plantee en Gaule, S. Sauinian en fut le premier Euseque, lequel auoit esté disciple de nostre Seigneur, il fut envoié en ce

DE LA FRANCE. 139
ce païs par S. Pierre.

Le premier monastere de Ses
dedié en l'honneur de S. Ger-
uais & S. Prothais, fut fait bastir
par le 9. Evesque de ce lieu nom-
mé Policarpe, fuyuant la regle
de S. Basile, dont il auoit été
ami.

Il y a aussi vn conuent de fil-
les religieuses dedié au nom de S.
Jean Baptiste, du temps du Roy
Clouis, en l'an 507. lequel con-
uent fut fait bastir par Eracle 15. Evesque de Sens.

Sens est vn siege Royal & Bail-
lieage, ayant des Presidens, Con-
seillers, & vn Bailli avec les Lieu-
tenants.

Pres de ceste ville est Pont sur
Yonne, place moderne, & dont
les habitans sont braues & vail-
lants guerries.

En outre est Ville neuue le
Roy, siege Royal dependant de

140 DESCRIPTION
Sens, & est dicté *Vellaunodum*,
par Cesar.

DE LA VILLE D'AUX-
ERRE.

CESTE ville est fort ancienne,
dicté en latin *Antissiodorum*,
& est située sur les bords de la
rivière d'Yonne en un terroir
fertil & bien plaisant. Des le
temps de Charlemagne elle fut
érigée en Comté.

En l'an 841. y eut une grande
bataille pres d'Auxerre, entre les
enfans de Louys le Debonnaire,
en un lieu nommé Chableis, &
Fontenay: la où toute la fleur de
la Noblesse de France fut pres-
que mise à mort. Ce qui fut cau-
se de donner entree aux Nor-
mands en Gaule sans crainte,
quoy qu'au parauant ils n'osassent
en

en approcher.

Du temps de Charles le Chau
ue ceste ville souffrit vn grand
desastre par la fureur de certains ^{Aus-}
heretiques, lesquels abbatirent ^{xerre}
plusieurs Eglises, monasteres & ^{affli-}
maisôs, & iusques aux murailles ^{gee}
d'icelles. ^{par} ^{les he} ^{reti-}
^{ques}

Long temps apres le feu se
meit tellement en ceste ville
qu'il brusla maisons, Eglises, &
tous les edifices d'icelle, la redui-
sant toute en cendres. Mais Mat-
hilde Cotesle de Neuers feit reba-
stir les Eglises, & faire l'enceint
de la Closture de la ville.

La premiere & principale E-
glise est dediee à S. Estienne, &
est le siege Episcopal. S. Peregrin ^{Egli-}
Citoyen Romain, en fut le pre- ^{se Ca-}
mier Evesque envoié en Gaule ^{thed.}
par Sixte I. Pape du nom. ^{d'An-}
^{xerre.}

Il y a aussi plusieurs Abbayes
& monasteres à Auxerre & sept
Egli-

142 DESCRIPTION.

Eglises parochiales , lequelles
furēt presque toutes ruinees par
les Caluinistes , en l'an mil cinq
cents soixante sept.

Iadis les premieres escholes
publiques de Gaule estoient en
ceste ville , avec celles de Paris ,
Rheins & Tours ; & les regens
& docteurs estoient les Eues-
ques.

Deux conciles nationaux au-
^{oocile}
^{senus}
^{à Au}
^{terre}
tresfois y ont esté tenus : lvn
soubs le Pape Pelage , l'an 584 . &
l'autre soubs le Roy Robert . Il y a
siege Presidial avecles Conseil-
lers .

Cegrand & rare personnage .
Jaques Amyot , versé en toutes
sciences & bonnes lettres , estoit
Euesque d'Auxerre il ya peu de
temps .

DV